

Diplôme universitaire de Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILLettrisme DU FFASILL

Avec le soutien du contrat des solidarités 2024/2027



Présentation générale

Avec le concours de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, le soutien du Conseil Départemental de Guadeloupe et de la Préfecture de Guadeloupe, dans le cadre du contrat des solidarités 2024-2027, l'INSPÉ porte le diplôme universitaire de Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILLettrisme (DU FFASILL) mis en place à l'université des Antilles.

Le DU FFASILL est destiné à des professionnels de la formation déjà engagés dans la lutte contre l'illettrisme ou désireux d'accompagner des personnes en situation d'illettrisme.

Ce diplôme se prépare en un an et vise à mieux connaître l'illettrisme et ses spécificités en milieu créolophone, à développer une compétence d'intervention intégrant la gestion de l'hétérogénéité des publics, à produire des ressources pédagogiques dédiées. Il vise également à construire des méthodologies d'enseignement/apprentissage sécurisantes pour faciliter la remobilisation des compétences de base (lecture, écriture, calcul, numérique) chez des publics en formation.

La première session du DU se déroulera en 2025. Les frais de formation seront de 600 euros et chaque promotion sera limitée à 20 personnes.

Le DU FFASILL prend la suite du Plan de PROFessionnalisation des acteurs de l'ILlettrisme (PROFILL), qui s'est déroulé en 2023/2024, coporté par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme et l'Inspé, grâce au financement de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, dont le bilan est présenté via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=3rb90xxhLpo>.

Objectifs principaux du diplôme

- Professionnalisation et renforcement des compétences spécifiques des acteurs intervenant auprès de publics adultes en situation d'illettrisme
- Structuration du champ d'intervention et amélioration de l'employabilité d'une communauté de formateurs spécialisés

Publics visés par le diplôme

- Formateurs intervenant dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme
- Formateurs confrontés à des publics en situation d'illettrisme ou en difficulté avec les compétences de base
- Tout acteur culturel ou social désireux d'acquérir des compétences dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme, en particulier les personnes ayant le projet de devenir formateur d'adultes en difficulté avec les compétences de base

Compétences générales visées par le diplôme

Le diplôme vise les compétences principales suivantes :

- Des compétences en ingénierie de formation et pédagogique,
- Des compétences spécifiques à l'apprentissage de l'écrit chez les personnes en situation d'illettrisme,
- Développer une posture d'accompagnement dans l'apprentissage.

Ces compétences seront développées au travers de quatre unités d'enseignement :

- **Cadre institutionnel et approches des publics en situation d'illettrisme**
Politiques publiques et approches psychologiques et socioculturelles des publics adultes
- **Ingénierie et accompagnement andragogiques**
Processus cognitifs et posture du formateur
- **Ingénierie pédagogique spécifique**
Connaissance des compétences de base et ingénierie pédagogique
- **Immersion professionnelle et posture réflexive**
Stage et analyse de pratiques

Organisation des enseignements

Les enseignements sont d'une durée de 160 heures de cours, majoritairement en présentiel sur le campus du Morne Ferret de l'université des Antilles (Inspé de l'académie de la Guadeloupe) et pourront être délocalisés dans des institutions partenaires. Ils seront organisés entre mi-février et novembre 2025 :

- en soirée (17h00-19h30), en moyenne trois soirs par semaine,
- sous forme de regroupements (demi-journées ou journées, y compris le samedi matin).

Les enseignements comporteront des cours magistraux, des travaux dirigés, des mises en situation et au moins un projet tutoré.

Une immersion professionnelle, sous forme d'un stage de 50 heures en plus des enseignements, sera à réaliser. Les terrains de stage seront proposés, notamment grâce aux partenariats de l'ANLCI, dans différentes institutions de Guadeloupe mais vous pourrez également rechercher un stage approprié à votre projet professionnel. Le stage pourra se dérouler sous différentes formes (stage « massé » ou « filé »). Les modalités du stage feront l'objet d'une convention personnalisée.

Évaluation des compétences acquises

L'évaluation comportera trois éléments : un portfolio, réalisé en cours de formation ; un exposé oral portant sur un projet développé au cours de la formation ; une évaluation du stage. Ces évaluations se feront au travers de grilles de compétences.

Poursuite de la procédure de candidature

La phase de candidature pour la session 2025 (du 9 décembre 2024 au 5 janvier 2025) est désormais achevée. A partir de la mi-janvier 2025, une information sera envoyée aux candidats retenus concernant la suite de la procédure administrative et pédagogique d'inscription. Comme une cinquantaine de candidatures a été reçue pour vingt places disponibles, la commission d'admission sera obligée d'opérer des choix malgré la très bonne qualité des dossiers reçus.

Nous rappelons que des sessions du DU se dérouleront en 2026 et 2027 : une nouvelle campagne de candidature se déroulera en septembre 2025 pour la session 2026, puis en septembre 2026 pour la session 2027.

Contacts

- Antoine Delcroix : antoine.delcroix@univ-antilles.fr
- Mylène Terro : mylene.terro@univ-antilles.fr

<http://www.inspe-guadeloupe.fr/>

<http://www.inspe-guadeloupe.fr/diplomes-universitaires-et-certificats/>